



## Programmes, portable, laïcité: après la rentrée, M. Blanquer poursuit ses annonces

Paris, 14 sept. 2017 (AFP) -

Maîtrise des quatre opérations de calcul au CE1, retour à une approche plus chronologique en littérature, interdiction du portable au collège, cellule laïcité: le ministre de l'Education Jean-Michel Blanquer poursuit sa salve d'annonces souvent polémiques, tout en assurant ne pas vouloir "tout défaire".

La division au CE1 Jean-Michel Blanquer s'est prononcé dans l'Express pour la maîtrise des quatre opérations (addition, soustraction, multiplication et division) dès le CP-CE1. Actuellement, la division démarre au CE2. "Quand des apprentissages peuvent être réalisés le plus tôt possible, c'est meilleur pour les élèves", estime-t-il. Mais n'est-ce pas trop difficile pour des enfants de cet âge? "Je m'insurge contre cette fausse bienveillance qui consiste à retarder sans arrêt les apprentissages", rétorque-t-il.

Le président du Conseil supérieur des programmes, Michel Lussault s'est étonné jeudi sur RTL: "nous n'avons absolument pas été prévenus". Selon lui, la division est "une opération très complexe, qui suppose une parfaite maîtrise du dénombrement, du principe des autres opérations". "Parfois, vouloir aller trop vite, c'est s'assurer des échecs futurs. Commencer la division en CE2, ça ne me paraît pas préjudiciable", estime-t-il.

Retour à la chronologie en histoire et littérature "En histoire, comme dans toutes les autres disciplines, nous devons avoir une pédagogie explicite, structurée et progressive", déclare Jean-Michel Blanquer. "La façon dont on aborde aujourd'hui notre patrimoine littéraire au collège, par grandes idées un peu conceptuelles et non plus par courants et époques spécifiques, doit être repensée". Il souhaite revenir à "une approche plus chronologique", même s'"il ne s'agit pas de faire table rase du passé, ni de tout bousculer".

La réforme du collège mise en oeuvre à la rentrée 2016, sous le précédent gouvernement, a abandonné la dimension chronologique des programmes de français qui jusqu'ici se superposaient à la progression chronologique du programme d'histoire. Si Marie-Aimée Biosca, professeur de lettres à Rennes, regrette les changements constants d'approche, elle constate néanmoins "que les élèves ont généralement du mal à situer les auteurs dans le temps, et l'entrée par thèmes ne facilite pas les choses".

Interdire le téléphone portable au collège Le ministre veut l'interdire dès 2018. Il évoque la possibilité de "casiers qui ferment". "En Conseil des ministres, nous déposons nos portables dans des casiers" et "il me semble que cela est faisable pour tout groupe humain, y compris une classe", ajoute-t-il dans l'Express.

"C'est une question centrale pour l'Education", ironise Philippe Tournier, secrétaire général du principal syndicat des chefs d'établissement, le SNPDEN, ajoutant toutefois qu'il y a bel et bien "un problème" avec les portables. "Mais comment fait-on?", s'interroge-t-il, comme d'autres acteurs du monde éducatif.

Les règlements intérieurs des établissements interdisent l'usage des portables en classe. Mais pas dans l'enceinte d'un collège car cela revient à attenter aux libertés publiques. Il faudrait donc une modification de la loi, indique le SNPDEN.

Se posent ensuite des questions matérielles: un casier par élèves? Soit des centaines de casiers dans les gros collèges, ce qui pose la question du financement.

Ou un casier par classe? Sans doute le plus faisable mais il faudra alors retrancher 10 mn de cours pour le dépôt et la restitution. Et qui est alors responsable de ces objets?

"La solution ne peut pas être un panier en osier avec le nom de l'élève sur un post-it collé au portable. Les élèves ne sont pas des ministres", soupire M. Tournier. Une fois de plus, "les solutions imaginées le sont par des personnes qui n'ont jamais vu une classe de collège".

Une cellule laïcité au ministère M. Blanquer "envisage" la création d'une cellule laïcité au sein de son ministère. Composée de "juristes, d'experts disciplinaires", cette cellule aiderait "les communautés éducatives à trouver les meilleures solutions" pour le respect des valeurs de la République. Avec "une réponse identique sur tout le territoire".

"Il y a déjà un référent laïcité dans chaque académie et une chargée de mission au ministère", rappelle un proche



PAYS :France  
SURFACE :100 %  
PERIODICITE :Quotidien



► 14 septembre 2017 - Edition Fil Gen

du dossier, qui suppose que "M. Blanquer veut renforcer l'existant" afin de "renforcer la réactivité du dispositif".  
fmp-ito/blr/nm

Afp le 14 sept. 17 à 16 58.